

## TRANSPORTS EN COMMUN : ORLÉANS NE PEUT PAS RESTER EN RETRAIT !

Dominique Tripet, groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

« Encourager les modes de déplacements doux », c'est l'ambition affichée d'Orléans Métropole. Mais les politiques de déplacements et transports ne peuvent être simplement renvoyées à la seule Métropole, alors qu'Orléans a un rôle majeur à jouer.

Il existe un plan d'aménagements d'itinéraires cyclables et de développement de zones piétonnes mais notre réseau de transports en commun, même après réorganisation de celui-ci et modernisation de sa flotte, n'est pas conçu au plus près des besoins des habitants.

Il existe une population nombreuse qui ne peut utiliser le vélo ou la marche comme mode de déplacement. Ce sont souvent des femmes qui partent de chez elles dès 5h30 le matin, pour aller faire le ménage dans les bureaux, des personnes âgées qui vont faire leurs courses, des scolaires, toutes celles et ceux qui se rendent à leur travail très tôt ou très tard, avec des fréquentations souvent saturées. Exemple de la ligne 11 qui dessert Amazon. À cela, s'ajoutent la « vitesse commerciale » qui prime sur la fréquence de passage, les annulations toujours trop nombreuses de passage de bus laissant en plan les usagers. Osons aussi parler du coût prohibitif, et de l'augmentation de 5% en juillet 2022, en lieu et place de véritables tarifs sociaux et d'espace de gratuité. L'excuse de l'inadaptation des machines pour délivrer ces titres est irrecevable ! 21% de notre population vit sous le seuil de pauvreté. La crise sociale et l'inflation provoquent des désastres pour nombre de foyers. Il est plus que temps de se pencher sur la gratuité des transports et en tout cas des espaces de gratuité. La ville de Strasbourg a opté pour la gratuité pour les moins de 18 ans, celle de Bourges pour la gratuité totale dès septembre 2023.

Orléans ne peut rester en retrait.

Les transports en commun sont un acteur majeur pour réduire l'utilisation de la voiture en ville. Répondre aux besoins des usagers en termes de déplacements, de coûts, d'impact sur la santé (n'oublions pas les ravages de la pollution aux particules fines, à l'ozone...), d'espaces de gratuité, de tarifs sociaux avant de passer en gratuité totale, est une question de choix politiques, écologiques et sociaux. Et si Orléans osait vraiment ?

Pour nous contacter: [rcge.orleans@gmail.com](mailto:rcge.orleans@gmail.com)